

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2014

I. Ouverture de la séance . Le quorum requis par l'article 18 des statuts étant atteint, la Présidente, Sabine Besnard, ouvre la séance à 21h.00.

Rappel de l'ordre du jour :

- . Vote sur l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2013. Il est rappelé que seuls les adhérents à jour de leur cotisation prennent part aux votes.
- . Rapport d'activité pour l'année 2013 et vote d'adoption.
- . Rapport financier pour l'année 2013 et vote d'adoption.
- . Vote sur le montant de la cotisation 2014.
- . Projets pour l'année 2014.
- . Intervention d'André Bassez, Président de l'UUDP.
- . Renouvellement du Conseil d'Administration. De nouvelles candidatures sont encouragées.
- . Questions diverses.

II. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2013 .

Ce procès-verbal, dont un exemplaire a été distribué à chaque adhérent, est mis aux voix et adopté à l'unanimité moins une abstention.

III. Rapport d'activité pour 2013 .

1. Echange de plants .(le 18 mai 2013)

Il s'est bien tenu à la date prévue, hélas sous les parapluies, mais les adeptes étaient fervents.

2. Fête de rentrée . (le 21 septembre 2013)

Cette fois le temps était favorable. L'atelier poterie a suscité un vif intérêt et la journée a pu se clôturer par un repas en plein air.

3. Autres activités .

Pour des raisons diverses, les autres activités prévues n'ont pu être menées à bien (« Giroflée Libre », sortie de printemps, brocante, ramassage de bois). Appel est fait aux bonnes volontés pour l'an prochain...

Vote sur le rapport d'activité .

Le rapport d'activité est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

IV. Rapport financier pour l'exercice 2013 .

Les comptes de l'année 2013 se présentent comme suit (sommes en euros) :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
. Assurance :	116,50	Excédent 2012	2 486,72
. Secrétariat :	35,37	Cotisations (18 cotisants)	455,00
. Activités :		Intérêt Livret A :	46,62
- Salon du vin :	189,40 (2012)		
- A.G. :	9,18		
- Fête de la rue :	49,98		
TOTAL Dépenses :	400,43	TOTAL Recettes	2 988,34
Excédent :	2 587,91		

Vote sur le rapport financier

Le rapport financier est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Association de la Rue du Colonel Fabien

(agrément préfectoral n° 2. J.O. 8.1.92) siège social : 5 rue du Colonel Fabien 78220 VIROFLAY

V. Vote sur le montant de la cotisation .

A l'unanimité, le montant de la cotisation est maintenu à 25 Euros par an. Ce vote devra être entériné par le Conseil d'Administration.

VI. Projets pour 2014 .

1. Salon du vin .

Il se tiendra le samedi 5 avril 2014 en fin d'après-midi à la Ville au Bois. La région choisie cette année est celle des crus de Provence.

2. Echange de plants .

Il est fixé au samedi 24 mai 2014. Il est prévu que la rencontre se termine par un repas pris en commun au restaurant.

3. Fête de rentrée .

Elle est prévue pour le samedi 13 septembre, sur les thèmes Ikebana (art floral) et Origami (papiers pliés) .

4. Autres activités . On envisage une sortie culturelle en octobre (visite d'une maison d'architecte à Meudon) et on fait appel aux compétences et aux bonnes volontés pour relancer la «Giroflée Libre». Une soirée « resto » est suggérée pour le mois de novembre.

VII. L'U.U.D.P.

Notre ami André Bassez, Président de l'UUDP-Viroflay, fait le point de l'activité de son Association sur les sujets suivants :

- . Le tramway Châtillon/Vélizy/Viroflay
- . L' ONF
- . Le PLU de Viroflay
- . La téléphonie mobile
- . La fermeture du Clos Saint-Vigor
- . les PAV (Points d'Apport Volontaire) pour le verre
- . L'aménagement de l'Avenue du Général Leclerc
- . Un chêne du Pont des Marais,
- . Les projets immobiliers.

Le texte de son intervention figurera en annexe au présent compte-rendu. (Annexe I).

VIII. Renouvellement du Conseil d'Administration.

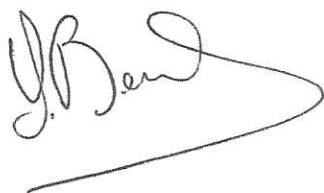
Comme de règle, le C.A. se démet et on élit un nouveau Conseil. En l'absence de nouvelles candidatures, les membres sortants se représentent et sont réélus à l'unanimité, à savoir :
Mesdames Sabine Besnard, Yu-Ing Galley, Brigitte Lellouche et Josiane Saison.,
Messieurs Jean Lellouche, Jean-Pierre Toulgoat et Pierre Tabourier.

IX. Clôture de la séance .

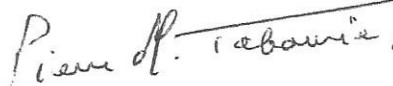
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.00

Viroflay, le 19 mars 2014,

La Présidente : Sabine Besnard



Le Secrétaire : Pierre Tabourier



Pièce jointe : 1 annexe (Annexe I : l'UUDP-Viroflay (2 pages))